

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE**

**CONSEIL NATIONAL
DE CONCERTATION ET DE
COOPERATION DES RURAUX**

COMMUNIQUE CONJOINT

Le lundi 9 février 2009 à 16 heures, Monsieur Hamath SALL, Ministre de l'Agriculture, a reçu, en audience, une délégation du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) conduite par Monsieur Samba GUEYE, son Président.

La rencontre, organisée sur la médiation du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Dakar, s'est déroulée en présence de :

1. Pour le Ministère de l'Agriculture :

- Mr Ibrahima DIOUCK, Secrétaire Général du ministère ;
- Mr Moussa KA, Directeur de Cabinet du Ministre.

2. Pour le CNCR :

- Mr Abdoulaye SOW, Vice Président chargé des questions d'Environnement ;
- Mr Babacar DIOP, Président de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS) et membre du Conseil d'Administration du CNCR.

Cette rencontre fait suite à la mesure administrative de suspension de toute forme de collaboration avec le CNCR prise par le Ministre de l'Agriculture par circulaire n° 090/MA/CAB du 16 janvier 2009.

Les échanges fructueux, empreints de cordialité et de civilité entre le Ministre et le CNCR, tenus au cours de cette audience, ont permis :

1. au CNCR :

- de confirmer son statut d'association apolitique, à équidistance de toutes les formations politiques ;
- de rappeler un des principes fondateurs de son action : le respect de l'autorité de l'Etat dans la définition des politiques de développement après concertation avec tous les acteurs concernés ;
- de rappeler son ancrage à la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) et son engagement pour sa mise en œuvre ;
- de réaffirmer l'importance particulière et la place qu'il accorde aux principes de concertations et d'échanges avec le Ministère de l'Agriculture et les autres ministères en charge du secteur rural ;
- de renouveler sa disponibilité à contribuer et à participer, au fonctionnement et à l'animation de tous les cadres de concertation et de négociation tel que édicté par la LOASP et ce, au travers de rencontres périodiques avec le Ministère de l'Agriculture et les autres ministères en charge du secteur rural.

2. au Ministère de l'Agriculture :

- de rappeler son ouverture et sa disponibilité à l'endroit de toutes les organisations de producteurs avec comme seul objectif le développement de l'agriculture et le bien-être des producteurs; dans ce cadre, il reste toujours réceptif à toutes les suggestions et critiques positives de nature à améliorer et amplifier l'action du Gouvernement ;
- de rappeler, à cet effet, les nombreux jalons qu'il a posés dès sa prise de fonction, dont le cadre permanent de concertation et d'échanges mis en place pour impliquer l'ensemble des producteurs à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets de développement agricole. A ce titre, il a fait état de la visite qu'il a rendue au CNCR accompagné de tous ses collaborateurs et qui constituait, pour lui, une marque d'ouverture, un signal fort à l'endroit du CNCR et une invite à une démarche concertée dans la conduite de la politique de développement agricole ;
- de rappeler les multiples et constants efforts de l'Etat en termes de subventions sur l'engrais, les semences et le matériel agricole ainsi qu'en matière de recherche et d'encadrement pour soutenir la production, assurer la sécurité alimentaire et atteindre l'autosuffisance, notamment avec le lancement de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA);
- de réitérer sa disponibilité, son ouverture et l'attention particulière qu'il accorde aux préoccupations des producteurs.

g

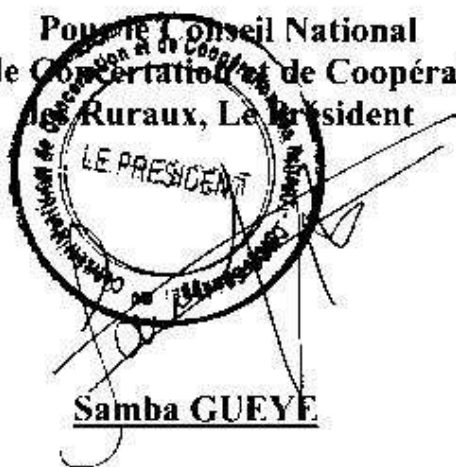
...
d

Sur la base de ces échanges et des engagements pris de part et d'autre, et pour sceller et renforcer les retrouvailles, le CNCR a proposé à Monsieur Hamath SALL, Ministre de l'Agriculture, qui l'a accepté, de présider l'ouverture de son prochain Conseil d'Administration.

Un point de presse sera tenu à l'occasion de cette rencontre.

Fait à Dakar, le 9 février 2009

**Pour le Conseil National
de Concertation et de Coopération
Rurales, Le Président**



Samba GUEYE

**Pour le Ministère de l'Agriculture
Le Directeur de Cabinet**



Moussa KA